

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB

AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

MAI 2014 • Volume 31 • Numéro 5 • www.kofc.org

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB • 1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326, USA

Les Chevaliers participent aux célébrations de la canonisation – l'Ordre a accueilli des pèlerins et a financé les télédiffusions du Vatican

Dans le cadre des célébrations entourant la canonisation de saint Jean-Paul II et de saint Jean XXIII, les Chevaliers de Colomb ont été actifs à Rome, en offrant un soutien financier pour la diffusion, par la télévision du Vatican, de la cérémonie de canonisation et en accueillant de nombreux pèlerins aux installations des Chevaliers de Colomb.

C'est ainsi que les Chevaliers de Colomb ont apporté un soutien de près de 100 000 dollars pour la diffusion de la cérémonie de canonisation via la télévision vaticane (CTV).

De plus, les Chevaliers de Colomb ont ouvert deux de leurs terrains de sport à Rome, afin d'offrir à des milliers de pèlerins – principalement de la Pologne – un endroit où ils auraient la possibilité de faire du camping à l'occasion de la canonisation. Situés dans la ville de Rome, ces terrains de sport se trouvent à environ 5 km de la place Saint-Pierre, laquelle est facilement accessible à pied ou en transport en commun.

Depuis plus de 90 ans, les Chevaliers sont actifs dans une variété de rôles caritatifs à Rome. Suite à l'accompagnement apporté par les Chevaliers aux troupes américaines en poste à Rome pendant la Première Guerre mondiale, le pape Benoît XV invita, en 1920, les Chevaliers à poursuivre leurs bonnes œuvres dans la ville et à développer des aires de jeux pour la jeunesse de la ville, laquelle bénéficiait de très peu d'espaces ouverts pour faire du sport dans les années d'après-guerre. Les Chevaliers ont répondu favorablement à cet appel et ils continuent à administrer et à entretenir les terrains de sport qui sont gratuits pour les jeunes de Rome.

Le travail sur les aires de jeux s'est poursuivi sans relâche, et ce, même durant la Deuxième Guerre mondiale, lorsque les États-Unis et l'Italie s'affrontent. Durant le conflit, la livraison de nourriture au peuple romain de la part du Vatican était souvent coordonnée à partir d'un terrain de sport des Chevaliers de Colomb. Après la guerre, le terrain de sport des Chevaliers est devenu

un centre de distribution de nourriture pour les enfants de Rome qui souffraient de la pénurie alimentaire qui sévissait. Voir « canonisation », Page 7



À l'occasion d'une cérémonie le 27 avril: le directeur général du sanctuaire, Patrick Kelly, et le Député Chevalier suprême, Ludwig Logan dévoilent l'enseigne du sanctuaire rebaptisé et qui porte désormais le nom de Sanctuaire national Saint Jean-Paul II. Commandité par les Chevaliers de Colomb, le sanctuaire est situé au 3900, Harewood Road, dans le Nord-Est de Washington, D.C.



Le Chevalier suprême, Carl Anderson, visite les terrains de sport romains des Chevaliers de Colomb à San Lorenzo, l'une des deux installations que l'Ordre a ouvertes aux quelque 1000 pèlerins afin qu'ils puissent faire du camping gratuitement au cours des journées entourant la canonisation.

Liste de contrôle du Grand Chevalier – mai

- Remboursement à l'appui du programme des vocations (RSVP)
– Demande de remboursement/plaque (N° 2863F) 30.6
- Envoyer le *Rapport des activités fraternelles* (N°1728) dans les plus brefs délais
- Demande du Prix colombien (SP-7F) 30.6
- Rapport annuel de la table ronde des Chevaliers de Colomb (N° 2630F)
- Application prix civique (N°2321) 30.6
- Liste des officiers choisis pour l'année fraternelle (N° 185) 1.7
- Rapport du personnel du programme de service (N° 365 F) 1.8
- Rapport semestriel de vérification du conseil (N° 1295 F) 15.8
- Veiller à ce que votre conseil soit sur la bonne voie pour obtenir le Prix du Conseil Étoile
- Commencer à prévoir ceux qui seront les responsables de votre conseil de la prochaine année fraternelle

Les Chevaliers aident à fournir des améliorations prosthétiques aux amputés de l'attentat au marathon de Boston.

Un an après l'attentat au marathon de Boston, le programme des Chevaliers de Colomb « *Stand with Boston* » (Solidaires avec Boston) fournit une aide aux gens qui ont perdu des membres dans cet événement tragique. Il s'agit de la dernière d'une série d'initiatives des Chevaliers de Colomb pour aider à faciliter une plus grande mobilité aux personnes aux États-Unis et à travers le monde. Le programme à Boston a été conçu pour couvrir les frais associés aux prothèses supplémentaires ou de meilleure qualité afin d'aider les amputés à retrouver un maximum de mobilité. L'Ordre a fait don de plus de 33 000 \$ pour aider trois personnes qui ont perdu des membres dans l'attentat. Pour deux des amputés, ces fonds ont aidé à payer des frais non couverts par leur assurance maladie, leur permettant de se procurer des prothèses du genou comportant des micro-processeurs X-3 de type militaire de haut niveau. Dans le cas du troisième amputé, les Chevaliers de Colomb aident à payer une prothèse de course qui remplace la prothèse utilisée pour la plupart des activités de la vie quotidienne.

« La couverture médicale présente souvent des limites », a dit le Chevalier suprême Carl Anderson, « mais nous voulons aider à combler ce fossé par la mise en place de ce programme caritatif, afin que les personnes ayant perdu un membre suite aux explosions puissent récupérer encore plus de mobilité. »

M. Anderson a ajouté qu'« à l'image du Bon Samaritain, les Chevaliers de Colomb ont toujours cherché à aider les personnes dans le besoin. Ce qui est arrivé à Boston fut un terrible rappel de cette réalité que représente la présence du mal dans le monde. En répondant avec des soins offerts à ceux et celles qui ont été blessés, nous pouvons cependant manifester que le pouvoir de l'amour est plus fort que la haine ou le mal. »

En mettant en œuvre le programme et en évaluant les demandes, les Chevaliers de Colomb consulteront un panel d'experts dans le domaine des prothèses et de la réadaptation.

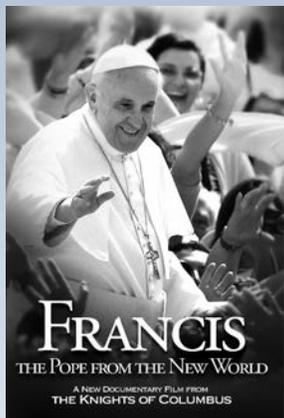
Les Chevaliers peuvent s'enorgueillir d'une longue tradition d'aide envers les personnes atteintes de problèmes de mobilité. C'est ainsi que les Chevaliers de Colomb ont procuré plus de 40 000 fauteuils roulants à des individus aux États-Unis et à travers le monde, de l'Afghanistan au Vietnam.

Dans la foulée du terrible tremblement de terre survenu en 2010 en Haïti, les Chevaliers de Colomb ont engagé une somme de 1,5 million de dollars et ont mis sur pied l'initiative « *Guérir les enfants d'Haïti* », en partenariat avec plusieurs autres organisations, programme qui, à ce jour, a permis à des centaines d'enfants de ce pays de pouvoir bénéficier de prothèses et de soins de réadaptation.



Heather Abbott, victime de l'attentat au marathon de Boston, apprend à utiliser sa prothèse de course durant la clinique de course de la Fondation des athlètes handicapés (CAF), le 6 octobre. Les Chevaliers de Colomb ont financé la fabrication de la prothèse, dans le cadre de leur programme « Solidaires avec Boston »

Un festival du film présente un documentaire produit par les Chevaliers de Colomb au sujet du pape François



Un documentaire produit par les Chevaliers de Colomb sur la vie du pape François – depuis son enfance et du rôle qu'il a assumé au sein de l'Église en Argentine jusqu'à son élection au pontificat – a été diffusé sur grand écran pour la première fois à l'occasion du Festival international du film Jean-Paul II, le 12 avril au cinéma Paragon Grove 13 de Miami.

Le documentaire intitulé *Francis: The Pope From the New World* (*François : le pape du Nouveau Monde*) relate l'ascension spectaculaire de Jorge Mario Bergoglio qui, il y a de cela à peine un an, est devenu le premier pape originaire des Amériques. Le documentaire a été essentiellement tourné sur place, en Argentine, et contient des entrevues avec des amis proches, des collègues, son biographe et des personnes vivant dans la pauvreté à Buenos Aires.

« Le film donne vie à une histoire que peu de gens connaissent – l'histoire de Jorge Bergoglio, dont les débuts furent humbles et caractérisés par une obscurité relative et qui est maintenant le chef de file de l'Église catholique », déclare le

Chevalier suprême Carl Anderson, l'un des producteurs exécutifs du documentaire. « Il est de mise que la vie du pape François soit présentée lors d'un festival du film nommé en l'honneur du Bienheureux Jean-Paul II, puisque c'est le pape Jean-Paul II qui a nommé M. Bergoglio en tant qu'archevêque et cardinal et c'est le pape François qui canonisera Jean-Paul II. »

« Les deux papes constituent des figures d'inspiration pour les catholiques et les non-catholiques, et les deux offrent au monde, ainsi qu'à chacun d'entre nous, un témoignage remarquable de ce que représente le fait de vivre l'Évangile », ajoute M. Anderson.

Le documentaire débute avec le moment électrisant où le pape François se présente devant la foule de la place Saint-Pierre le jour de son élection. Les téléspectateurs sont ensuite transportés à travers les événements ordinaires et marquants de sa vie, retraçant son travail pour les personnes menacées par la « Guerre sale » en Argentine, son plaidoyer pour les individus affectés par les crises économiques et politiques ainsi que l'opposition parfois manifestée à son endroit par les élites politiques du pays.

Le Festival international du film Jean-Paul II a été établi en 2009, soit 10 ans après que Jean-Paul II – lui-même dramaturge, poète et acteur – adressa une lettre aux artistes du monde pour les inciter à utiliser leurs talents afin d'élever la société, pour enseigner et prêcher la dignité humaine et pour aider les personnes d'aujourd'hui à mieux comprendre les mystères de Dieu et de l'homme.

Établi à Miami, l'organisateur du festival du film, 7eventh Day Media Inc., s'est engagé à accueillir l'événement annuel afin d'offrir un pied-à-terre aux cinéastes qui ont choisi d'utiliser le septième art afin d'exprimer et de partager un message d'espoir, de lutte, de triomphe et d'amour avec le monde.

Une bande-annonce pour le documentaire et des renseignements sur l'achat du DVD peuvent se trouver au site popefrancisdocumentary.com. Pour le moment et le site Internet et le film sont en langue anglaise.



Au service de ceux qui ont servi

Nos militaires qui, volontiers, agissent comme protecteurs de nos pays, se portant en première ligne, en assurant notre sécurité à l'arrière-plan. Les Chevaliers de Colomb reconnaissent ce geste gratuit de patriotisme en présentant le programme « *Au service de ceux qui ont servi* ». Les membres de l'Ordre devraient rendre hommage à ce geste de patriotisme et, de toutes les façons possibles, prêter assistance à ces femmes et ces hommes.

Pour rendre hommage au personnel militaire en reconnaissance de leur service, assemblées et conseils peuvent faire du bénévolat dans des établissements de santé pour anciens combattants, tels que les hôpitaux, les cliniques et autres. Les conseils peuvent également envoyer des cartes de souhaits aux anciens combattants et au personnel en poste loin de leur foyer. C'est une façon merveilleuse de manifester aux anciens combattants ainsi qu'aux militaires actuels que leurs efforts et leurs sacrifices sont appréciés.

Permettez que les anciens combattants et les membres des forces militaires actuelles sachent que les Chevaliers de Colomb leur sont reconnaissants pour leur service et leurs sacrifices. Prenez le temps de leur rendre hommage et de les assister de manière digne de leur service militaire.

Ces programmes ne sont nullement limités aux seuls États-Unis. Le Canada, les Philippines et d'autres juridictions offrent des occasions semblables. Pour de plus amples précisions, prière d'entrer en communication avec votre Maître de District du Quatrième Degré.

Assemblées et conseil peuvent également rendre hommage au personnel militaire et aux anciens combattants durant toute l'année en leur présentant des Certificats de reconnaissance de service patriotique — U.S. (N° 839), Canada — Anglais (N° 839C), Canada — Français (N° 839F), Mexico — espagnol (N° 839S), et les Philippines — Anglais (N° 839P). Ces certificats verticaux sont en vente à 0,25 \$ pièce, au Service de fournitures du Conseil suprême, plus les frais d'expédition et de manutention.

Programme de remboursement de nourriture pour les familles

Que fait votre conseil pour nourrir les gens affamés? Avez-vous participé au programme « *40 Boîtes de conserve durant le carême* »? Préparez-vous et servez-vous des repas dans une soupe populaire? Fournissez-vous temps, argent ou nourriture à la réserve alimentaire de votre paroisse ou de votre communauté? Si vous participez à toutes ces activités ou à l'une d'entre elles, vous pourriez être admissibles à un remboursement de la part du bureau du Conseil suprême.

Dans le cadre du programme de remboursement pour « *Nourrir les familles* », pour chaque 500 \$ dont un conseil ou une assemblée fera don à une banque alimentaire communautaire ou paroissiale, le Conseil Suprême remboursera 100 \$, jusqu'à hauteur de 500 \$ par conseil (basé sur 2 500 \$ de dons), par année fraternelle. Les cercles des Écuyers Colombiens pourront recevoir un remboursement de 20 \$ pour chaque 100 \$ offerts. Le formulaire de demande du remboursement et de la plaque du programme « *Nourrir les familles* » (N° 10057) se trouve au kofc.org/formulaires et doit être déposé au plus tard le 30 juin. Prière de remplir ce formulaire et de l'envoyer afin de vous assurer que votre conseil recevra tous les remboursements auxquels vous avez droit.

Veillez noter que – à compter du premier juillet 2014 – les règles de remboursement seront modifiées. Dès le début de la prochaine année fraternelle, les remboursements seront accordés au taux de 100 \$ pour chaque 500 \$ -- ou pour chaque 800 kg de nourriture – fourni à une banque alimentaire, soupe populaire de votre localité.



Célébration en hommage de notre fondateur



Lors de la Journée du fondateur, le 29 mars, des Chevaliers de partout au Connecticut se sont rassemblés avec les membres du conseil suprême en l'église St. Mary de New Haven en hommage au fondateur des Chevaliers de Colomb, l'abbé Michael J. McGivney, et pour souligner la fondation de l'Ordre. Après l'Eucharistie, le chevalier suprême, Carl A. Anderson, le secrétaire suprême, Charles Maurer, Jr, l'avocat suprême, John Marrella, le directeur suprême, Thomas Smith, Jr, et le directeur suprême, Scott Flood, se rassemblaient devant le sarcophage situé dans l'église pour la prière de demande de canonisation de l'abbé McGivney.

Dernière occasion pour remettre le Rapport annuel d'activités fraternelles (N° 1728F)

Si votre Conseil ne l'a pas encore fait, il est encore temps de nous envoyer les données pour les programmes de service de votre Conseil pour l'année 2013. Le « *rapport annuel d'activités fraternelles* » (N° 1728F) aurait dû être remis au Conseil suprême au plus tard le 31 janvier, mais nous continuons d'accepter les formulaires. Si votre Conseil n'a pas encore envoyé ce formulaire important, veuillez le faire dès aujourd'hui. N'oubliez pas que l'envoi du rapport des activités fraternelles est essentiel pour avoir droit au Prix du Conseil Étoile. Notre objectif est de faire en sorte que cent pour cent des formulaires soient déposés et, avec votre aide, nous pouvons réaliser cet objectif. Obtenez le formulaire en vous rendant sur le site www.kofc.org/formulaires ou dans le « *Cahier des formulaires du Conseil* » et envoyez le formulaire aux Services fraternels.

« Comment réciter le chapelet »

Le guide « *Comment réciter le chapelet* » (N° 4772F), offert sous format de brochure en couleurs, explique comment prier le rosaire. Le Guide, qui fait parfaitement dans une poche, un sac à main, ou un livre de prières, présente des passages de l'Écriture et des images rappelant les mystères du rosaire, les prières du rosaire et une méthode de réciter le chapelet. On peut se procurer le *Guide*, en vente par paquet de 100 à 4 \$ chacun, par courriel au cis@kofc.org ou par téléphone à 1-203-752-4267. On peut se le procurer également en s'adressant au Service des fournitures du Conseil suprême.





Une étoile

Votre Conseil se comptera-t-il parmi les Étoiles?

Alors que nous abordons les deux derniers mois de l'année fraternelle 2013-2014, il est temps de vous assurer que votre Conseil a rempli toutes les conditions nécessaires pour mériter le Prix du Conseil Étoile. Prévoir une réunion de tous les officiers du conseil et le personnel des programmes – sans oublier votre député de district et votre agent d'assurance – au cours de deux prochaines semaines afin d'évaluer les progrès réalisés à ce jour et de planifier des façons de compléter les conditions non satisfaites. N'oubliez pas que pour mériter le statut de Conseil étoile, vous devez :

- vous qualifier en vue de Prix Abbé McGivney en réalisant ou dépassant l'objectif à atteindre en matière d'adhésions.
- vous qualifier en vue du Prix du Fondateur en réalisant ou dépassant votre objectif à atteindre en matière d'assurance.
- vous qualifier en vue du Prix colombien en complétant et déposant, avant le 30 juin prochain, la demande du Prix Colombien, en rapportant les quatre programmes majeurs dans chacune des six catégories des programmes de Service (ou un seul programme, s'il s'agit d'un des programmes dits « vedettes »).
- Parrainer ou participer dans au moins quatre Initiations au premier Degré
- Envoyer tous les formulaires, y compris le « *Rapport annuel d'activités fraternelles* » et le « *Rapport des responsables du programme de service* »
- Être en règle avec le Conseil suprême.

Pour la première fois cette année, il est possible de recevoir le prix du Conseil Triple Étoile. Les conditions nécessaires pour le recevoir sont les mêmes que pour recevoir le prix du Conseil Étoile sauf que pour les effectifs, le conseil doit réaliser 300% de l'objectif à atteindre en matière des effectifs. L'objectif à atteindre de 100% en matière des effectifs correspond à 7 pourcent de croissance des effectifs ou au minimum 4 nouveaux membres. Les autres conditions nécessaires restent identiques : l'objectif à atteindre en matière des assurances est de 2,5% de croissance ou au minimum trois nouveaux membres assurés, soumettre les formulaires 365, 1728 et SP-7 et le conseil doit être en règle. De nombreux Grands Chevaliers ont déclaré que si le Prix du Conseil Triple Étoile avait été mis en place avant, ils l'auraient obtenu. Alors, c'est certainement un objectif que devrait se fixer votre conseil. Pour assurer un traitement rapide et pour compter pour les objectifs à atteindre pour l'année fraternelle 2013-2014 tous les formulaires N° 100-F doivent arriver, être traitées et enregistrées au Conseil suprême, avant midi (12 h HAE), le 30 juin. Par ailleurs pour compter aux objectifs à atteindre en matière d'assurance pour l'année fraternelle 2013-2014, toutes les polices d'assurance doivent être établies et payées avant le 30 juin 2014.



Incitatifs pour le prix du Conseil Étoile

Pour l'année fraternelle 2013-2014, se terminant le 30 juin 2014, si votre conseil a droit au prix du :

- **Conseil Étoile**, le conseil recevra 4 000 points VIP
- **Conseil Double Étoile**, le conseil recevra 8 000 points VIP
- **Conseil Triple Étoile**, le conseil recevra 16 000 points VIP*

On droit à ces points en plus de la plaque pour le conseil et des épinglettes pour le Grand Chevalier, le directeur du recrutement et le coordonnateur aux programmes.

**Pour chaque niveau supérieur à celui du Conseil Triple Étoile, le conseil recevra 5 000 points VIP supplémentaires.*

Attention, recruteurs!

Votre chance de multiplier vos points VIP quand vous recrutez un nouveau membre entre le premier avril et le 30 juin 2014. Voici comment faire :

- Recrutez un nouveau membre et obtenez 1 000 points VIP (habituellement, vous obtiendriez 500 points VIP)
- Recrutez deux nouveaux membres et obtenez 2 000 points VIP
- Recrutez trois nouveaux membres et obtenez 6 000 points VIP
- Recrutez quatre nouveaux membres et obtenez 8000 points VIP pour les quatre premiers, et 2 000 points VIP pour chacun des nouveaux membres supérieurs à cinq.

Profitez de cette occasion pour multiplier vos points et les échanger pour des primes des Chevaliers de Colomb.

Choisir les dirigeants de votre conseil pour l'année fraternelle 2014-2015

Commencez dès maintenant à discerner les membres qui assumeront des rôles de chefs et également, après leur élection, de faire connaître les noms des nouveaux administrateurs. Suivant la tradition, la plupart des conseils tiennent leur élection durant une réunion ordinaire entre le 15 mai et le 15 juin.

Les articles 126 et 128 des règlements des Chevaliers de Colomb exigent que doivent être élus, chaque année, le grand chevalier, le député grand chevalier, le chancelier, le secrétaire archiviste, le trésorier, l'avocat, l'intendant, les gardes intérieures et extérieures et les syndics. Exception faite des syndics, qui peuvent recevoir des mandats de trois ans, les nouveaux administrateurs sont élus du 1^{er} juillet 2014 jusqu'à l'élection et l'installation de leurs successeurs.

Le grand chevalier, le député grand chevalier — conformément les règles établies par l'évêque diocésain — choisissent un prêtre comme aumônier de leur conseil. Le grand chevalier nomme chaque année le chancelier du conseil, tandis que le secrétaire financier est d'office selon la volonté du chevalier suprême pour un mandat de trois ans. Un membre ne peut être installé comme administrateur à moins d'avoir acquitté sa cotisation jusqu'au trimestre précédent, faute de quoi il ne peut continuer à remplir son mandat.

Après chaque élection, il revient au secrétaire financier de présenter le « *Rapport des officiers choisis pour l'année fraternelle* » (N° 185) au secrétariat du Conseil suprême, avec copies au député d'état, au député de district et aux dossiers du conseil. Le formulaire du rapport, à remettre entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet, se trouve sur le site Internet de l'Ordre, www.kofc.org/forms, en passant par la section *Gestion de la liste des membres* du site, dite « *Gérance des membres* », ou dans le *Cahier de formulaires de rapport du conseil* (1436 F). Celui-ci devrait être rempli et mis à la poste tout de suite après l'élection du conseil afin d'assurer que les nouveaux administrateurs recevront du secrétariat du conseil suprême, les publications et autres documents qui leur serviront à bien remplir leur mandat.

L'un des premiers devoirs du grand chevalier consiste à nommer les présidents et les directeurs des comités du recrutement, des programmes de service, du respect de la vie, de la promotion de l'assurance, et autres activités. Il revient également au grand chevalier de rapporter ces nominations Services fraternels du conseil suprême en ayant recours au *Rapport des responsables du programme de service* (365 F). Celui-ci se trouve sur le site Internet de l'Ordre et dans le *Cahier de formulaires de rapport du conseil* (1436 F), avec des copies au député d'état, au député de district et aux dossiers du conseil.

Le programme RSVP (Programme de remboursement pour l'appui aux vocations)

En participant au programme RSVP des Chevaliers de Colomb, conseils, assemblées et cercles d'Écuyers « adoptent » un séminariste ou un postulant, ou quelques-uns, et leur apportent de l'aide financière et du soutien moral.

Les dons obtenus grâce au programme RSVP permettent aux séminaristes et ceux qui sont en formation de vie religieuse servent à payer leurs études et leurs volumes, les frais d'assurance et d'entretien d'auto, les voyages durant les vacances, les dépenses en cas d'urgence et autres frais de subsistance. Par ailleurs les Chevaliers fournissent plus que du soutien financier. Les membres écrivent des lettres aux étudiants, parrainent des repas pour eux, les invitent à rejoindre l'Ordre et, surtout, prient pour les vocations.

Les conseils et assemblées reçoivent 100 \$ en remboursement pour chaque tranche de 500 \$ jusqu'à une limite de 2 000 \$ accordée à un individu, tandis que le remboursement accordé aux Écuyers se chiffre à 20 \$ pour chaque tranche de 100 \$ remise. Aux Philippines et au Mexique, les conseils et les assemblées reçoivent l'équivalent en devise locale de 50 \$ pour chaque tranche de 250 \$.

Visitez-nous en ligne

Si les articles parus dans ce numéro de *L'Accolade* ont piqué votre curiosité, alors rendez-vous sur la version en ligne. Vous y trouverez des photos couleur et des liaisons actives qui vous permettront d'accéder à d'autres renseignements en lien avec les questions soulevées dans les articles. Vous pourrez également accéder à des versions en ligne de rapports d'aumôniers ainsi que d'autres publications.

Célébrer La Semaine de la famille des Chevaliers de Colomb

En fêtant les familles, les Chevaliers de Colomb soulignent leur longue tradition mettant au tout premier rang le bien-être et l'importance de la famille. Pour notre Ordre et pour la communauté, la semaine de la famille des Chevaliers de Colomb du 10 au 17 août est une occasion de célébrer la famille. Voici comment on peut y participer :

- Parrainer une fin de semaine de retraite en famille.
- Organiser un rosaire ou une messe en plein air avant un pique-nique en famille.
- Organiser une cérémonie de renouvellement de vœux de mariage et offrez aux couples participants un « *Certificat de Vœux renouvelés* » (N° 2745- F — disponible en anglais, français ou espagnol à 25 cents l'unité).
- Célébrer une messe de commémoration pour les membres du conseil décédés. Cela sera une commémoration particulièrement pertinente cette année car le 14 août est l'anniversaire de la mort de l'abbé McGivney.
- Insister sur les nombreux avantages du travail bénévole en famille, parmi lesquels : la création de bons souvenirs familiaux, les bons moments passés ensemble à faire une différence. Aider ceux qui sont moins favorisés donne aux membres de la famille la possibilité d'avoir une nouvelle perspective et de nouvelles priorités dans la vie. Lorsqu'on fait du travail bénévole avec de jeunes enfants, il ne faut pas oublier d'organiser des activités aussi amusantes que possible pour qu'ils veuillent le refaire. De même, tenez compte des capacités physiques des enfants, ainsi que de leur capacité d'attention. Laissez les enfants participer au choix de leurs activités, et ensuite parlez-leur de ce qu'ils ont appris.
- Parrainez un pique-nique de famille avec barbecue, course en sac, lancer d'œuf cru, lancer de ballon d'eau, course à trois jambes, course d'obstacles, peinture de visage et d'autres activités similaires.
- Organisez un dîner de gala pour honorer les personnes qui ont été choisies pour recevoir les prix « *Famille du mois et/ou de l'année* ». Offrez aux gagnants des certificats « *Famille du Mois* » (N° 1843-F) ou *Famille de l'Année* (N° 1843A-F), qui sont disponibles sans frais en anglais, français et espagnol à 25 cents l'unité.

Pour d'autres idées, rendez-vous au site Internet http://kofc.org/un/fr/service/family/family_week/index.html

Une nouvelle assemblée prend le nom d'un héroïque aumônier



Le 15 mars dernier, le Chevalier suprême, Carl Anderson, s'est rendu à Fort Bragg, Caroline du Nord, pour participer à l'inauguration au Quatrième Degré et à l'institution de l'Assemblée du quatrième degré major Charles J. Watters 3459, qui eut lieu au Watters Family Life Center (Centre pour la vie familiale Watters), qui porte le nom de l'abbé Watters, aumônier de l'armée américaine tué en service au Vietnam et qui a reçu la Médaille d'honneur, à titre posthume. Au cours la cérémonie, le Chevalier suprême Anderson personnellement « adoubé » (ou « fait chevalier ») chacun des 69 nouveaux membres du Quatrième Degré. Le lendemain, après l'Eucharistie dans l'All American Chapel de la 82^e Division aéroportée, le Chevalier suprême a participé à la cérémonie de présentation de la chartre de la nouvelle assemblée au Fidèle Navigateur, le sire Chevalier Robert Hambly, au Musée des opérations aéroportées spéciales, au centre-ville de Fayetteville, Caroline du Nord. Après la présentation, le Chevalier suprême, sa femme, Dorian, le Maître suprême, Dennis Stoddard, et sa femme, Linda, ainsi que d'autres membres du Conseil suprême, se sont vu accorder une visite extraordinaire du musée présentée par l'un des responsables du musée.

Aidez-nous à répandre la nouvelle sur les réalisations de nos Chevaliers

Chaque jour, partout dans l'Ordre, les membres de Chevaliers de Colomb laissent leur marque. Malheureusement, parfois nos bonnes œuvres constituent notre secret le mieux gardé. Dans tous les pays où l'Ordre existe, nous voulons faire en sorte que les gens connaissent les vaillants efforts que les Chevaliers et leurs familles déploient pour améliorer le sort de leurs communautés. Afin d'y arriver, nous vous demandons de nous prévenir (au moins un mois, davantage serait encore mieux) de vos prochaines activités au plan du programme de service. Ils peuvent comprendre de l'aide aux aînés ou aux familles dans le besoin, des programmes pour les vétérans, des événements avec des groupes qui servent des gens avec des déficiences intellectuelles, ou enfin différents programmes uniques qui incarnent la charité et le bénévolat qui caractérisent les Chevaliers de Colomb.

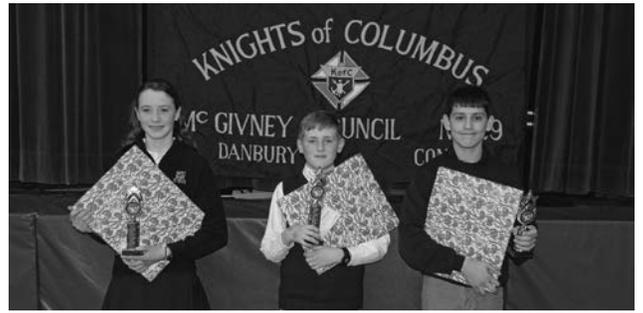
Comme toujours, nous vous encourageons à porter vos articles des Chevaliers de Colomb, à prendre des photos et envoyer des articles pour la rubrique « *Chevaliers à l'œuvre* » pour que l'on puisse les publier. (Pour envoyer des nouvelles pour la rubrique « *Chevaliers à l'œuvre* » rendez-vous à kofc.org/knightsinaction.)

En attendant si vous pensez que votre événement et votre programme pourra avoir droit à un prix dans l'une des catégories du programme « *S'élever...en servant* » --Église, Famille, Respect de la vie, Jeunesse, Communauté ou conseil—n'attendez pas jusqu'à l'appel annuel de dossiers pour nous le signaler. Nous aimerions publier une liste d'activités à venir, afin d'améliorer la promotion de nos activités auprès des médias locaux ou de les faire valoir dans un article de fond dans une de nos publications. Veuillez nous faire parvenir (par courriel : Knightline@kofc.org ou par téléphone : 203-752-4264) une brève description de votre prochaine activité (la date, l'endroit, une ou deux phrases décrivant le déroulement et les coordonnées de la personne-ressource auprès de qui obtenir plus de détails). Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles.



L'abbé McGivney était connu et aimé pour tendre la main aux jeunes de son époque. Afin de fêter son bon travail, le 29 mars, le conseil 10540 St. Anne de Gilbert, en Arizona, a organisé un barbecue pour les jeunes. Dans le cadre de la « Semaine d'aide communautaire » à l'échelle de l'Ordre, le conseil a aussi mis l'accent sur l'amélioration de ses programmes de jeunesse visant les élèves du secondaire. Il a remis des prix aux élèves qui ont participé à des jeux et à des questions-réponses sur le catholicisme ainsi que des cartes de prière de l'abbé McGivney, les Dix Commandements et les Béatitudes. Le conseil en a aussi profité de l'occasion pour faire du recrutement et pour faire connaître l'Ordre ainsi que ses programmes de bourses.

Le conseil 371 Star of the Sea et l'assemblée 675 de Bayonne, dans le New Jersey, ont récemment organisé un « Souper familial sur le thème de la fierté américaine » au profit du projet « *Wounded Warrior* » (Guerrier blessé). L'événement, qui a eu lieu le 16 février, a attiré plus de 150 personnes et a permis de réunir 9 400 \$ pour nos héros blessés. C'est la deuxième fois qu'ils organisent ce souper et ils espèrent bien continuer cette tradition jusqu'à ce que des associations comme le projet « *Wounded Warrior* » n'aient plus besoin d'aide.



En 2011, le conseil 29 McGivney de Danbury, dans le Connecticut, a créé un concours régional de géographie des écoles catholiques pour soutenir l'éducation catholique. Ce mois de mars, le quatrième concours annuel de géographie s'est tenu à l'école St. Joseph. Treize élèves de la cinquième à la deuxième, de cinq écoles paroissiales de la région, y ont participé et les trois meilleurs ont reçu un prix des Chevaliers de Colomb et du Lycée Immaculate de Danbury.

À Crossville, au Tennessee, ce 13 janvier, le conseil 8152 St. Bernard a remis un chèque de 800 \$ à la branche 32 de « *Disabled American Veteran* » (DAV, Vétérans Américains Handicapés), qui servira au transport en fourgon. Du lundi au jeudi, le DAV conduit ses frères vétérans à leurs rendez-vous aux hôpitaux pour anciens combattants de Murfreesboro et Nashville. L'argent servira à l'entretien et aux réparations du fourgon.

Le conseil 13881 St. Agnes-Shepherdstown, en Virginie-Occidentale, a lui aussi organisé une campagne de vente de bonbons au profit de personnes handicapées. Les fonds ont été remis aux écoles du comté de Jefferson qui travaillent avec les enfants autistes et leur offrent de l'instruction.

Cette année, le conseil 6419 Hot Springs, en Arkansas, a recueilli plus de 7 100 \$ lors de sa campagne locale de biberons pour bébés. L'argent a été donné à « *Change Point* », un centre de grossesse et d'informations pour parents, organisme qui a sauvé la vie à 49 enfants à naître l'année dernière seulement.

Récemment, d'anciens combattants américains furent honorés par le Conseil Holy Name 12503 et les paroissiens de la communauté catholique Holy Spirit, de Mullica Hill, New Jersey. L'activité organisée par le conseil, intitulée « *Plant a flag for Freedom* » (planter un drapeau pour la liberté), consistait à demander aux paroissiens de se procurer des drapeaux américains, auxquels ils pouvaient épingler le nom d'un être cher qui avait servi ou qui servirait actuellement dans les forces armées ou qui agissait comme premier répondant. Avec la participation de troupes de Scouts et de Guides, plus de 300 drapeaux furent plantés autour du centre paroissial pour commémorer les sacrifices et le sens du devoir des personnes qui ont servi ou qui servent encore.

Une scène de la Nativité fut construite et installée dans le West End de Long Beach Park, au New Jersey, par le Conseil St. Jerome 15212. Comme le parc sert également à des activités séculières, les Chevaliers ont pu facilement obtenir la permission du conseil municipal pour afficher le rappel « *Célébrons Noël dans l'esprit du Christ* ».

À Council Bluffs, Iowa, le Conseil des Chevaliers de Colomb Queen of Apostles 10805 et le Conseil Holy Family 10722 organisaient un « *Wild Game Feed* » (souper au gibier). Parmi les mets offerts, on remarquait des enchiladas au faisan, de l'original Wellington, de l'alligator à la crème cajun et accompagné de pâtes aux crevettes, du sanglier chaud aux épices et du pain de viande au chevreuil. Les conseils ont réunis plus de 31 000 \$ à la réception de cette année, ce qui, au cours de 13 dernières années, portait le total des recettes à 291 000 \$. L'argent réuni est distribué à quelque 21 organismes de la région de Council Bluffs.



La protection de votre famille avec L'Assurance des Chevaliers de Colomb

Assurance pour jeunes Chevaliers

Protéger nos familles d'une ruine financière n'est pas une responsabilité réservée aux plus âgés parmi nous. Qu'ils soient âgés de 18 ou 81 ans, tous les Chevaliers devraient penser à protéger ceux qu'ils aiment et songer à la façon de le faire.

Mais les jeunes Chevaliers sont différents. Leurs besoins sont différents. Leurs priorités sont différentes. Leurs préférences sont différentes. Leurs budgets sont différents.

C'est pour cela que nous avons conçu notre régime d'assurance pour jeunes adultes pour les Chevaliers et leurs conjointes âgés de 18 à 29 ans.

Le nouveau régime maximise la flexibilité, la commodité et l'accessibilité pour permettre aux jeunes Chevaliers et leurs conjointes d'obtenir la protection dont ils ont besoin.

Avec ce régime, les membres et leurs conjointes peuvent recevoir une police d'assurance vie temporaire renouvelable annuellement qui aidera à protéger leurs familles et leur avenir.*

Nous le savons bien, vous êtes nombreux à penser être trop jeunes. Or, ce n'est pas vrai, vous ne l'êtes pas.

Voici plusieurs raisons pour lesquelles vous avez besoin d'une assurance pour jeunes adultes :

1. Vous avez des dettes.

Peut-être que vous avez des prêts étudiants. Peut-être que vous payez votre auto. Peut-être que vous avez des dettes de cartes de crédit.

Toutes les dettes ne sont pas oubliées lorsque vous décédez. Selon le type de dette, la province où vous vivez, et si le prêt a été cosigné ou non, votre famille peut être responsable de cet argent. Et, si vous n'avez pas de dettes, que dire des frais funéraires et dépenses finales?

2. Vous voulez protéger ceux que vous aimez.

Vous ne voulez pas que vos parents et votre famille soient accablés par vos dettes si quelque chose vous arrive. Alors, pourquoi ne pas vous assurer qu'ils ne le seront pas? C'est facile. C'est abordable. C'est ce que font les Chevaliers.

3. Vous suivez un budget.

L'assurance pour jeunes adultes est abordable. Comment abordable? Très abordable. Le montant que vous payez est basé sur votre âge, votre état de santé et sur d'autres facteurs, mais vous pouvez obtenir une protection de 25 000 \$ pour seulement 1 \$ par semaine.

4. Votre temps est important.

L'assurance pour jeunes adultes est rapide et facile. C'est un produit d'assurance annuel, temporaire renouvelable que vous réévaluez et renouvelez chaque année. Il a été conçu avec en tête les Chevaliers âgés de 18 et 29 ans pour maximiser l'accessibilité et la flexibilité.

5. Vous êtes Chevalier.

Notre fondateur, le vénérable abbé Michael J. McGivney a établi les Chevaliers de Colomb pour protéger les familles catholiques de la désolation financière. Depuis, nous avons émis 93 milliards de dollars d'assurance en vigueur aux membres et à leurs familles. Les Chevaliers et les membres admissibles de leurs familles à travers les États-Unis et le Canada nous font confiance avec cette mission importante. C'est ce que font les Chevaliers.

Et, en tant que Chevalier, vous avez un agent dévoué – un frère Chevalier – pour vous aider. Pourquoi ne pas commencer cette relation dès aujourd'hui ?

6. Vous êtes catholique.

Il y a un avantage à « acheter catholique ». Vous obtenez le réconfort de savoir que votre argent va à une organisation qui orchestre une immense action caritative, qui soutient résolument l'Église et qui dirige ses affaires d'une manière catholique sans réserve avec des règles strictes d'éthique et de placements.

7. Vous ne vivrez pas éternellement.

Avouons-le, nous allons tous mourir un jour. Espérons, pas trop tôt quand même! Mais que faire si cela vous arrive? Qu'arrivera-t-il à ceux que vous aimez? Les protégeriez-vous si vous le pouviez?

Alors qu'attendez-vous? Consultez kofc.org/youngadultins aujourd'hui pour demander une soumission personnelle et plus de renseignements. Ou, vous pouvez communiquer avec votre agent pour commencer. Trouvez-le à kofc.org/findagent.

**L'admissibilité est basée sur l'âge, l'état de santé et autres facteurs. Le régime d'assurance pour jeune adulte n'est pas encore offert en CA, MA, MT et NY. Les conjointes, bien qu'admissibles à l'assurance par ce programme, ne peuvent pas demander une soumission en ligne. Elles peuvent demander directement à leur agent des Chevaliers de Colomb.*

Suite de « canonisation », de la Page 1

Les Chevaliers de Colomb ont également soutenu la Ville Éternelle par d'autres moyens, faisant notamment la promotion de son héritage culturel et artistique avec la restauration d'œuvres d'art du Vatican et de monuments civiques ainsi que le parrainage de plusieurs projets de rénovation à la Basilique Saint-Pierre – y compris la restauration de la façade dans les années 1980. Les Chevaliers de Colomb ont également financé un certain nombre d'initiatives du Vatican dans le domaine des communications, comme par exemple plusieurs diffusions satellites chaque année et le co-parrainage, avec Sony, de l'acquisition par le Vatican d'un studio mobile de télévision haute définition.



Le matin du 26 avril, après la messe, le Chevalier suprême Carl Anderson et l'Aumônier suprême l'archevêque William Lori (assis au centre) en compagnie des prêtres et des pèlerins de Pologne qui logeaient au terrain de sport des Chevaliers de Colomb à Rome.



Le père Roman Kmiec, pasteur de l'Église St. Stanislaus, à la tête du cortège, à travers les rues de New Haven, jusqu'au musée des Chevaliers de Colomb, avec la relique, un fragment de la soutane ensanglantée du saint Jean-Paul II.

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326
USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

ÉTHIQUE

2014 | WORLD'S MOST
ETHICAL
COMPANIES™
WWW.ETHISPHERE.COM



Chevaliers de Colomb®
ASSURANCE
VOTRE BOUCLIER POUR LA VIE

ASSURANCE VIE SOINS DE LONGUE DURÉE ASSURANCE INVALIDITÉ ASSURANCE INVALIDITÉ

Trouver un agent à kofc.org ou appelez le 1-800-345-5632

PUBLÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB + 1 COLUMBUS PLAZA, NEW HAVEN, CT 06510-3326
SERVICE À LA CLIENTÈLE : 800-380-9995 + 203-752-4264 + KNIGHTLINE@KOF.C